

## Les AESH en grève

2-3 minutes

*Avec des salaires aussi bas, les AESH ne seront peut-être pas très nombreux à faire grève le 19 octobre. Pour autant le problème est si réel et si profond que c'est une large intersyndicale qui les soutient.*



### **AESH : toutes les raisons de poursuivre et amplifier la mobilisation**

Les mobilisations des AESH, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. C'est un élément qui doit permettre de supprimer les inégalités de traitement selon les académies. Mais elle ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'abandon des PIAL, le recours généralisé aux notifications mutualisées. Ces revendications restent pleinement d'actualité.

"Les mobilisations des AESH, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. C'est un élément qui doit permettre de supprimer les inégalités de traitement selon les académies. Mais elle ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'abandon des PIAL, le recours généralisé aux notifications mutualisées. Ces revendications restent pleinement d'actualité", écrit l'intersyndicale Celle-ci regroupe la CGT, FO, la FSU, le SNALC, le SNCL et SUD.

Elle demande une hausse des salaires, la possibilité de temps

complet et l'abandon des PIAL. Les PIAL ont été créés pour faire face à la forte croissance de la demande en AESH. Au lieu d'affecter un enfant à un AESH, le PIAL gère une équipe d'AESH qui sont affectés au mieux aux enfants en demande. Le résultat c'est qu'un AESH est contraint de suivre parfois un grand nombre d'enfants, avec des handicaps très différents et des trajets eux aussi fort variables.

La plupart des AESH ont des rémunérations très faibles qui les empêchent de faire grève, comme l'explique l'article suivant. Faute de grève, les AESH votent avec leurs pieds. Dès qu'ils le peuvent ils démissionnent. Le système actuel est trop pingre pour pouvoir les retenir.

François Jarraud